



## Disposition d'exécution pour le Match debout Carabine 50m Juniors (MD-C50)

Edition 2026 - Page 1

Doc.-N° 5.56.02 f

La division Carabine 10/50m édicte pour le Match debout Carabine 50m (MD-C50) les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

### Protection des données au Sport populaire

En prenant part au concours, les participants acceptent que leurs données personnelles (p. ex. nom, date de naissance, société de tir, domicile, canton, photos, etc.) soient publiées sur les listes de départ et de classement et/ou dans les médias correspondants et qu'elles soient mentionnées pendant la manifestation. La participation implique également le consentement à la transmission de ces données à un sous-traitant responsable de l'organisation et/ou du dépouillement des résultats.

Plus d'informations sur:

[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit\\_sport/teilnahme\\_sport.html](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/datenschutz/freizeit_sport/teilnahme_sport.html)

### 1. Bases

- 1.1 Règlement Match debout carabine 50m (MD-C50)
- 1.2 Règles du Tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération internationale de tir (ISSF)

### 2. Date et lieu

Date: Dimanche, 14 juin 2026

Lieu: Stand de tir «Zelgli» à Schwadernau

### 3. Participation

#### 3.1 Droit de participation

Tous les tireurs en possession d'une licence Carabine 50m valable peuvent participer.

#### 3.2 Licence

Les sociétés sont responsables de la saisie complète de leurs membres, y compris des licences, dans SAT/FST-Admin.

#### 3.3 Tranche d'âge

- |             |              |                                  |
|-------------|--------------|----------------------------------|
| - U13 à U17 | 10 à 16 ans  | Années de naissance 2016 à 2010  |
| - U19       | 17 et 18 ans | Années de naissance 2009 et 2008 |
| - U21       | 19 et 20 ans | Années de naissance 2007 et 2006 |

## 4. Inscription / Qualification

### 4.1 Inscription

Les entraîneurs des régions inscrivent les participants auprès du chef du concours (RC) MD-C50 par l'intermédiaire du responsable de la Relève des SCT/SF.

En l'absence des fonctions mentionnées, les responsables de sociétés inscrivent les participants directement auprès du RC MD-C50.

L'inscription doit contenir les éléments suivants: nom, prénom, année de naissance, numéro de licence, SCT/SF ainsi que deux résultats avec les limites de qualification. Pour une inscription simplifiée, un formulaire d'inscription (fichier Excel) peut être demandé par courriel auprès du RC. Ce fichier est également disponible en téléchargement sur le site Internet de la FST.

### 4.2 Date limite pour les inscriptions

Les inscriptions sont à adresser jusqu'au **31 mai 2026** au plus tard au RC MD-C50:

**Heinz Jakob, Hagweg 28, 3532 Zäziwil**

Mobile: 079 301 90 28

E-Mail: [heinz.jakob@swissshooting.ch](mailto:heinz.jakob@swissshooting.ch)

### 4.3 Limites de qualification

- Juniors U13 - U17 2 x 290 pts.
- Juniors U19 2 x 310 pts.
- Juniors U21 2 x 320 pts.

## 5. Equipement

Les règles RTSp s'appliquent à l'équipement. Il n'y a pas de contrôle préalable des vêtements ou des armes de sport. Des contrôles visuels seront effectués.

## 6. Programme de concours

### 6.1 Programme de tir

Les participants tirent 40 coups sur la cible à 10 points. L'évaluation se fait au dixième.

### 6.2 Horaire de tir

Relèves	Tranche d'âge	Installation au poste de tir	Préparation et coups d'essai	Horaire de compétition
1 <sup>ère</sup> relève	U21	09h30	09h35 - 09h50	09h50 - 10h40
2 <sup>e</sup> relève	U19	10h50	10h55 - 11h10	11h10 - 12h00
3 <sup>e</sup> relève	U13 – U17	12h10	12h15 - 12h30	12h30 - 13h20

La répartition provisoire de la relève et des cibles sera publiée sur le site Internet de la FST une semaine avant le concours.

Attention: La répartition des cibles définitive affichée sur le panneau d'affichage sur place fait foi.

## 7. Evaluation des coups

Cible électronique. Cible 10 avec comptage au dixième.

## 8. Classement

Le total des coups du concours constitue le classement. En cas d'égalité, les critères suivants sont déterminants pour le classement:

- le total des passes dans l'ordre inverse du tir (dernière passe, avant-dernière etc.);
- dernier coup, avant-dernier coup etc.

## 9. Réclamations

Les réclamations doivent être transmises au jury au plus tard 10 minutes après l'annonce du classement.

## 10. Jury

Le jury est composé de trois personnes.

## 11. Contrôle antidopage

Des contrôles antidopage pourront être effectués lors du MD-C50.

## 12. Finance de participation

La finance de participation se monte à 20 frs.

## 13. Distinctions

### 13.1 Médailles

Les participants classés de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>e</sup> place reçoivent la médaille d'or, d'argent ou de bronze dans chaque tranche d'âge.

### 13.2 Cartes-couronnes

30 pour cent des participants (à partir du rang 4, à l'exception des médaillés) reçoivent une carte-couronne d'une valeur de 12 frs dans chaque tranche d'âge.

### 13.3 Prix souvenir

Les vainqueurs de chaque catégorie d'âge reçoivent un prix souvenir.

## 14. Proclamation des résultats

La proclamation des résultats a lieu juste après la fin du concours.

## 15. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent tous les documents antérieurs;
- ont été approuvées par la division Carabine 10/50m le 30 mars 2026;
- entrent immédiatement en vigueur.

### Fédération sportive suisse de tir

Caroline Weber-Widmer	Heinz Jakob
Cheffe de la division	Chef de concours
Carabine 10/50m	MD-C50